



**SOFRACO**  
axiome associés

**CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT  
DU GERS**

1 AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
32550 – PAVIE

S.I.R.E.T.: 18320003900042

SIREN : 183 200 039

-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT  
ET DU CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS  
DU GERS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**

**SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE**

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires  
aux Comptes de Montpellier et de l'Ordre des Experts  
Comptables de la Région de Montpellier

SIÈGE SOCIAL : Le Triade 3 - 215 rue Samuel Morse - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2 - Tél. 04 67 41 07 22

E-mail : s.amat@sofraco-sa.fr - p.belen@sofraco-sa.fr - j.nazon@sofraco-sa.fr  
SA au capital de 60 980 € - 333 464 030 RCS MONTPELLIER Axiome Associés  
SIRET 333 464 030 00027 - APE 6920Z - FR 62333464030





À l'Assemblée Générale de la **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU GERS**

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU GERS comportant les comptes de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT et ceux du CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la chambre à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1<sup>er</sup> janvier 2018** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le budget exécuté et dans les documents adressés aux membres élus et aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels.



### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU GERS.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier le 5 Juin 2019.

Le Commissaire aux Comptes  
**SOFRACO**

**Josselin NAZON**  
Commissaire aux Comptes Associé.

**BILAN****CMA DU GERS**

Exercice 18 du 01/01/2018 au 31/12/2018  
 Période 12 du 01/12/2018 au 31/12/2018  
 Edition niveau Dossier

ACTIF	EXERCICE 2018		EXERCICE 2018 NET	EXERCICE 2017 NET
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
FRAIS D'ETABLISSEMENT	30 417,44	30 417,44	0,00	
DROIT AU BAIL				
AUTRES				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS	301 692,28		301 692,28	301 692,28
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS TERRAIN	179 251,73	142 764,37	36 487,36	51 230,55
CONSTRUCTIONS	13 999 544,51	6 697 670,38	7 301 874,13	7 851 650,78
INSTAL TECHN MAT ET OUT PEDAGOGIQUE	2 280 548,03	1 828 520,42	452 027,61	449 580,91
AUTRES	869 952,18	794 268,88	75 683,30	77 881,04
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COUR	2 400,00		2 400,00	
<b>SOUS-TOTAL ACTIF IMMOB INCORP/CORP</b>	<b>17 663 806,17</b>	<b>9 493 641,49</b>	<b>8 170 164,68</b>	<b>8 732 035,56</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
PARTICIPATIONS ET AUTRES FORMES				
PRETS	15,24		15,24	15,24
AUTRES				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>17 663 821,41</b>	<b>9 493 641,49</b>	<b>8 170 179,92</b>	<b>8 732 050,80</b>
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS				
CREANCES D'EXPLOITATION				
CREANCES CLIENTS ET CPTES RATTACHES	123 480,44		123 480,44	115 848,07
AUTRES CREANCES	1 220 242,32		1 220 242,32	1 507 449,99
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 409,53		1 409,53	601 389,53
DISPONIBILITES				
CAISSE	1 045,71		1 045,71	1 012,72
COMPTES COURANTS	909 938,44		909 938,44	11 162,25
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 256 116,44</b>		<b>2 256 116,44</b>	<b>2 236 862,56</b>
REGULARISATIONS				

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
 215 rue Samuel Morse,  
 Le Triade 3 - CS 39529  
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
 Siret : 333 464 030 00027

**BILAN**

CMA DU GERS

Exercice 18 du 01/01/2018 au 31/12/2018  
Période 12 du 01/12/2018 au 31/12/2018  
Edition niveau Dossier

ACTIF	EXERCICE 2018		EXERCICE 2018 NET	EXERCICE 2017 NET
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	6 012,33		6 012,33	12 635,32
TOTAL GENERAL	19 925 950,18	9 493 641,49	10 432 308,69	10 981 548,68

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027



**BILAN**

CMA DU GERS

Exercice 18 du 01/01/2018 au 31/12/2018  
 Période 12 du 01/12/2018 au 31/12/2018  
 Edition niveau Dossier

	EXERCICE 2018 NET	EXERCICE 2017 NET
<b>P A S S I F</b>		
CAPITAUX PROPRES		
APPORTS		
DOTATION INITIALE		
RESERVES	3 085 518,09	3 273 348,74
AUTRES RESERVES		
DEPRECIATION DE L'ACTIF	288 640,63	288 640,63
RESULTAT DE L EXERCICE	-2 844,72	-2 844,72
SUBVENTION D INVESTISSEMENT	100 673,48	-177 830,65
SUBV.INVEST. INSCRITES COMPTE RESULT	10 782 643,24	10 746 264,28
-5 037 366,61		-4 551 338,58
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 230 108,83	9 576 239,70
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	5 303,00	7 000,00
PROVISIONS POUR CHARGES	235 546,04	101 572,27
TOTAL PROV POUR RISQUES ET CHARGES	240 849,04	108 572,27
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS		
COMPTES COURANTS CREDITEURS	386 745,43	496 554,91
DETTES EXPLOITATION	223 744,28	160 257,33
FOURNISSEURS		
FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	29 892,31	113 133,77
PERSONNELS ET COMPTES RATTACHES		10 317,31
SECURITE SOCIALE/AUTRES ORG.SOCIAUX	130 161,29	120 882,21
ETAT/AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	93 369,97	311 110,88
AUTRES DETTES	21 413,49	23 870,33
TOTAL DETTES	72 302,51	58 299,41
REGULARISATIONS	957 629,28	1 294 425,95
PRODUITS CONSTATES D AVANCE		
TOTAL GENERAL	3 721,54	2 310,76
	10 432 308,69	10 981 548,68

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
 215 rue Samuel Morse,  
 Le Triade 3 - CS 39529  
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
 Siret : 333 464 030 00027

## COMPTE DE RESULTAT

Exercice 18 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période 12 du 01/12/2018 au 31/12/2018

Edition niveau Dossier

CHARGES	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 106 048,89	1 154 440,25
IMPOTS TAXES VERSEMENTS ASSIMILES	190 387,12	193 184,87
SALAIRES ET TRAITEMENTS	2 202 984,43	2 216 782,92
CHARGES SOCIALES	983 233,14	975 463,25
DOTATIONS AUX AMORT ET AUTRES PROV		
SUR IMMO: DOTATIONS AUX AMORTISS.	724 430,53	721 488,66
POUR RISQUES ET CHARGES DOTAT PROVI	133 973,77	15 502,71
AUTRES CHARGES	161 999,23	74 430,13
S-TOT CHARGES EXPLOIT HORS PARTS CONTRIB	5 503 056,91	5 351 292,75
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5 503 056,91	5 351 292,75
QUOTES PARTS DE RESULTATS OPER COMM	9 889,24	9 957,60
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
DOTATIONS AUX AMORT ET AUX PROVIS		
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	15 537,87	19 365,39
TOTAL CHARGES FINANCIERES	15 537,87	19 365,39
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
SUR OPERATION DE GESTION	7 999,27	16 288,39
SUR OPERATION EN CAPITAL	2 844,72	
DOTATIONS AUX AMORT ET AUX PROV		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 843,99	16 288,39
TOTAL CHARGES	5 539 328,01	5 396 904,13
SOLDE CREDITEUR BENEFICE	100 673,48	
TOTAL GENERAL DES CHARGES	5 640 001,49	5 396 904,13

### SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,

Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027



## COMPTE DE RESULTAT

Exercice 18 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Période 12 du 01/12/2018 au 31/12/2018

Edition niveau Dossier

P R O D U I T S	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
I A T P	24 225,29	23 468,75
PRESTATIONS DE SERVICES	724 456,17	715 733,64
S-TOT MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	724 456,17	715 733,64
PRODUCTION STOCKEE		
SUBVENTION D'EXPLOITATION	3 349 024,23	3 022 477,47
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORT	1 697,00	8 114,57
TRANSFERTS DE CHARGES		9 826,35
AUTRES PRODUITS	889 448,77	877 346,78
S-TOT AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	4 240 170,00	3 917 765,17
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 988 851,46</b>	<b>4 656 967,56</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
DE PARTICIPATIONS	2 575,82	16,66
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMIL	3 382,71	30 153,00
REPRISES S/PROVIS ET TRANSF CHARGES		
<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>5 958,53</b>	<b>30 169,66</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
SUR OPERATION DE GESTION	112 068,11	21 179,52
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	533 123,39	510 756,74
REPR SUR PROV ET TRANSFERT CHARGES		
<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>645 191,50</b>	<b>531 936,26</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>5 640 001,49</b>	<b>5 219 073,48</b>
SOLDE DEBITEUR PERTE		177 830,65
<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>	<b>5 640 001,49</b>	<b>5 396 904,13</b>

### SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

## PRINCIPES, REGLES & METHODES COMPTABLES

**CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DU GERS**  
**1 Avenue de la République**  
**32550 PAVIE**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière en France.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 432 308 €**.

Le budget de fonctionnement, présenté sous forme de liste, affiche :

- ✓ **Un total de produits de + 5 640 001 €**
- ✓ **Un total de charges de + 5 539 328 €**
- ✓ **Dégageant ainsi un résultat (Excédent) 100 673 €**

L'exercice considéré débute le **01 janvier 2018** et finit le **31 décembre 2018**.

Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base, à savoir :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

**SOFRACO**  
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

## **SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

### **Immobilisations**

Compte tenu de la mise en place de l'approche par composants et des critères de définition, de comptabilisation, d'évaluation, d'amortissements et de dépréciation des actifs et de leur coût d'entrée, il est précisé ci-après les conventions générales appliquées et les éventuelles options prises, à savoir :

Les immobilisations corporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition qui se compose du coût d'achat majoré des frais accessoires mais réduit des escomptes.

L'option prise pour le traitement des frais d'acquisition des immobilisations dans les comptes individuels est leur non activation et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges.

L'option prise pour le traitement comptable des coûts d'emprunts dans les comptes individuels est leur non activation et par conséquent le maintien de leur inscription dans les comptes de charges.

Les immobilisations corporelles produites sont évaluées à leur coût de production qui est constitué du coût d'acquisition des matières consommées, des charges directes de production (main d'œuvre directe) et des charges indirectes de production (frais généraux de production directement attribuables tels qu'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles) mais à l'exclusion des frais généraux indirectement attribuables et des frais généraux administratifs.

### **Amortissements**

Compte tenu de la mise en place de l'approche par composants et des critères de définition, de comptabilisation, d'évaluation, d'amortissements et de dépréciation des actifs et du choix de conserver l'application des durées d'usage, les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire avec les durées suivantes, à savoir :

<b>Immobilisations</b>	<b>Mode</b>	<b>Durées d'usage</b>	<b>Durées d'utilité</b>
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>			
<b><u>Constructions</u></b>			
Gros œuvre (GO)	Linéaire	10 à 30 ans	10 à 30 ans
Clos couvert (CC)	Linéaire	10 à 30 ans	10 à 30 ans
Lots techniques (IGT)	Linéaire	10 à 30 ans	10 à 30 ans
Second œuvre (Agencements)	Linéaire	5 à 10 ans	5 à 10 ans
<b><u>Agencements installations</u></b>	Linéaire	5 à 10 ans	5 à 10 ans
<b><u>Installations techniques</u></b>	Linéaire	5 à 10 ans	5 à 10 ans
<b><u>Matériel de transport</u></b>	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans
<b><u>Matériels de bureau &amp; informatique</u></b>	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans

Mobilier                      Linéaire                      5 à 10 ans                      5 à 10 ans  
**Participation & créances rattachées à des participations**

Pas de prise de participation en 2018.

Créances rattachées à des participations : Néant.

**Subvention d'équipement**

Les subventions d'équipement sont reprises selon le même rythme que le plan d'amortissement des immobilisations pour lesquelles elles ont été accordées.

**Stocks et en cours**

Non applicable.

**Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant les créances sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Les produits à recevoir comptabilisés au 31/12/2018 s'élèvent à **1 220 242€**.

**Disponibilités**

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Engagements financiers donnés**

Part en capital des échéances d'emprunts restant dues au 31/12/2018 : **376 822€**.

▪ Echéances - 1 an	<b>111 071 €</b>
▪ Echéances + 1 an & - 5 ans	<b>265 751 €</b>
▪ Echéances + 5 ans	<b>0 €</b>

**Engagements de location financières donnés**

Total des loyers restants dus au 31/12/2018 : **40 345€**.

### **Indemnités de fin de carrière ( IFC)**

La provision globale pour charge d'IFC était calculée antérieurement pour les salariés âgés de plus de 54 ans.

En 2018, nous avons procédé à un changement d'estimation. Désormais, la provision pour départ à la retraite est estimée pour l'ensemble des agents de la Chambre, cela conformément au statut du personnel des Chambres de Métiers. Ce statut prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière proportionnelle à la durée de service pour les agents ayant plus de 10 ans de présence.

Cette indemnité est égale à trente points d'indice pour douze mois de présence limité à trente ans.

Les indemnités de fin de carrière sont provisionnées et figurent à la date de clôture pour un montant de **154 580€**.

### **Evènements significatifs survenus au cours de l'exercice :**

Néant

### **Evènements significatifs survenus après la clôture de l'exercice :**

Néant

### **Suivi des évènements significatifs survenus après clôture de l'exercice précédent :**

Néant

**SOFRACO**  
SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

## **TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice (€) (1)	Augmentations (€) (2)	Diminutions (€) (3)	Valeur brute à la clôture de l'exercice (€) (1) + (2) - (3)
Immobilisations incorporelles	30 417,44 €			30 417,44 €
Immobilisations corporelles	17 537 480,26 €	162 559,65 €	66 651,18 €	17 633 388,73 €
Immobilisations financières	15,24 €			15,24 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 567 912,94 €</b>	<b>162 559,65 €</b>	<b>66 651,18 €</b>	<b>17 663 821,41 €</b>

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan.

(b) Les établissements subdivisent les colonnes autant que de besoin.

(2) Dans la cas où les augmentations résultent d'apports, ceux-ci sont détaillés en bas du bilan dans une note au bas du tableau.

(3) Si l'origine de certaines sorties est autre qu'une cession, le préciser dans les colonnes spéciales en fonction de cette origine particulière (virements de poste à poste, destructions, scissions, autres sorties...).

## **TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)	Montant des amortissements cumulés au début de l'exercice Compte 28 (€) (1)	Dotations de l'exercice Compte 68 (€) (2)	Diminution d'amortissements de l'exercice (€) (3)	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (€) (1) + (2) - (3)
Immobilisations incorporelles	30 417,44 €			30 417,44 €
Immobilisations corporelles	8 805 444,70 €	724 430,53 €	66 651,18 €	9 463 224,05 €
Immobilisations financières				0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 835 862,14 €</b>	<b>724 430,53 €</b>	<b>66 651,18 €</b>	<b>9 493 641,49 €</b>

(a) A développer autant que besoin selon la nomenclature des postes du bilan.

(b) Les établissements subdivisent les colonnes autant que de besoin.

(3) Les diminutions qui ne sont pas liées à des cessions d'actif sont portées de façon distincte.

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027



## TABLEAU DES DEPRECIATIONS

Situations et mouvements (b)	dépréciations au début	Augmentations :	Diminutions : reprises	Dépréciations à la fin de
Rubriques (a)	de l'exercice (€) (1)	dotations de l'exercice (€) (2)	de l'exercice (€) (3)	l'exercice (€) (1) + (2) - (3)
Immobilisations incorporelles				0,00 €
Immobilisations corporelles	2 844,72 €		2844,72	0,00 €
Immobilisations financières				0,00 €
<b>Stocks</b>				0,00 €
<b>Créances</b>				0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 844,72 €</b>	<b>- €</b>	<b>2 844,72 €</b>	<b>- €</b>

(a) A développer autant que de besoin selon la nomenclature des postes du bilan.

(b) Les établissements subdivisent les colonnes autant que de besoin.

## TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements (b)	Montant des provisions	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions
Rubriques (a)	comptabilisées au début	(€) (2)	(€) (3)	comptabilisées à la clôture de
	de l'exercice (€) (1)			l'exercice (€) (1) + (2) - (3)
Provisions pour risques	7 000,00 €		1 697,00 €	5 303,00 €
Provisions pour charges	101 572,27 €	133 973,77 €		235 546,04 €
<b>TOTAL</b>	<b>108 572,27 €</b>	<b>133 973,77 €</b>	<b>1 697,00 €</b>	<b>240 849,04 €</b>

(a) A développer autant que de besoin selon la nomenclature des postes du bilan.

(b) Les établissements subdivisent les colonnes autant que de besoin.

## **SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

**ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Créances	Montant net au bilan (€)		Degré de liquidité de l'actif		Dettes	Montant net au bilan (€)		Degré d'exigibilité du passif	
	bilan (€)	0,00 €	Échéances à moins			au bilan (€)	d'un an (€)	Échéances à plus	
			d'un an (€)	d'un an (€)				d'un an et 5 ans au plus (€)	cinq ans (€)
Créances de l'actif immobilisé : Créances rattachées à des participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €					
Autres créances immobilisées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	376 821,76 € 9 923,57 €		111 071,29 € 9 923,67 €	265 750,47 €	0,00 €
Créances de l'actif circulant :									
Créances résultant de ventes ou de prestations de services et comptes rattachés clients	1 343 722,80 € 123 480,44 €	1 339 722,80 € 123 480,44 €	4 000,00 €	4 000,00 €	102 194,82 € 29 892,31 €		102 194,82 € 29 892,31 €	0,00 €	0,00 €
Etat et autres collectivités	1 124 490,91 €	1 120 490,91 €	4 000,00 €	4 000,00 €	72 302,51 €		72 302,51 €		
Autres créances	95 751,45 €	95 751,45 €			244 944,75 €		244 944,75 €	0,00 €	0,00 €
Avances et septies versés sur commandé	- €	- €							
Créances diverses	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges constatées d'avance	6 012,33 €	6 012,33 €	0,00 €	0,00 €	3 721,54 €		3 721,54 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 349 735,13 €</b>	<b>1 345 735,13 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>4 000,00 €</b>	<b>737 606,54 €</b>		<b>471 856,07 €</b>	<b>265 750,47 €</b>	<b>0,00 €</b>

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Rubriques	Valeur à l'ouverture de l'exercice (€) (1)	Augmentations (€) (2)	Diminutions (€) (3)	Valeur à la clôture de l'exercice (€) (1) + (2) - (3)
102	3 273 348,74 €		177 830,65 €	3 095 518,09 €
104	1 741 216,02 €		133 713,21 €	1 607 502,81 €
106	285 795,91 €	2 844,72 €		288 640,63 €
120	-177 830,65 €	278 504,13 €		100 673,48 €
131-139				0,00 €
134	4 453 709,68 €	76 433,92 €	392 369,78 €	4 137 773,82 €
<b>TOTAL</b>	<b>9 576 239,70 €</b>	<b>357 782,77 €</b>	<b>703 913,64 €</b>	<b>9 230 108,83 €</b>

### **SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027

REMBOURSEMENT CAPITAL ( figurant au bilan)

	BPO CFA	CRCA CFA	BPO CMA	à moins de un an 111 071,29
2019	17 231,33	33 015,39	60 824,57	A plus de 1 an et 5 ans au plus
2020		34 200,65	63 044,67	
2021		35 428,41	65 345,80	
2022			67 730,95	265 750,48
				à plus de 5 ans
				0,00
total 2020 à				
2022	0,00	69 629,06	196 121,42	à plus de un an 265 750,48
total	17 231,33	102 644,45	256 945,99	376 821,77

vérif .....

376 821,77

## SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
 215 rue Samuel Morse,  
 Le Triade 3 - CS 39529  
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
 Siret : 333 464 030 00027

## ENGAGEMENTS DE LOCATIONS FINANCIERES

Immobilisations immobilières et mobilières (€) (1)	Redevances payées		Redevances restant à payer (€)	Prix d'achat résiduel (€)
	de l'exercice (€)	cumulées (€) (4)		
Véhicules	22 717,68 €	33 565,72 €	34 587,32 €	-
photocopieurs	6 909,24 €	21 879,25 €	5 757,71 €	-
<b>TOTAL</b>	<b>29 626,92 €</b>	<b>55 444,97 €</b>	<b>40 345,03 €</b>	<b>- €</b>

(1) Postes à subdiviser en tant que de besoin

(4) Montant cumulé des redevances des exercices précédents

(5) Selon contrat

**SOFRACO**  
 SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
 ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
 215 rue Samuel Morse,  
 Le Triade 3 - CS 39529  
 34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
 Siret : 333 464 030 00027

TABLEAU FINANCIER (DE FINANCEMENT) ABREGE (HAUT DE BILAN)

ANNEXE DE SYNTHESE

VARIATIONS DES EMPLOIS	BUDGET réalisé 2017 (€)	BUDGET réalisé 2018 (€)	VARIATION DES RESSOURCES	BUDGET réalisé 2017 (€)	BUDGET réalisé 2018 (€)
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :			Capacité d'autofinancement (voir calcul ci-dessous)	40 289,41 €	427 102,11 €
Immobilisations incorporelles (cpte 20)	0,00 €	0,00 €	Cessions ou réductions de l'actif immobilisé	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles et en cours (cptes 21 et 23)	280 968,31 €	162 559,65 €	Immobilisations incorporelles (cpte 7751)	0,00 €	0,00 €
Immobilisations financières (cptes 26 et 27)	0,00 €	0,00 €	Immobilisations corporelles et en cours (cpte 7752)	0,00 €	7 040,40 €
Charges à répartir sur plusieurs exercices (**)			Immobilisations financières (cpte 7756)	0,00 €	0,00 €
			Apports (dons et legs en capital) (cpte 102)	0,00 €	0,00 €
			Financements rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement) (cptes 104 et 134)	248 811,50 €	76 433,92 €
Remboursements de dettes financières (cpte 16)	105 782,22 €	109 809,48 €	Augmentation des dettes financières (cpte 16)	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL DES EMPLOIS (1)</b>	<b>386 750,53 €</b>	<b>272 369,13 €</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES (2)</b>	<b>289 100,91 €</b>	<b>510 576,43 €</b>
Variation du fonds de roulement net global (ressource nette) (2) - (1) = (3)	-97 649,62 €	238 207,30 €	Variation du fonds de roulement net global (emploi net) (1) - (2) = (3)		

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF) :

Résultat net de l'exercice	-177 830,65 €	100 673,48 €
+ dotations aux amort., dépréc. et provisions (cpte 68)	721 488,66 €	858 404,30 €
- reprises sur amort., dépréc. et provisions (cpte 78)	7 388,14 €	-1 697,00 €
- quote part des financements rattachés à des actifs déterminés (subv. D'invest.) (cpte 777)	-510 756,74 €	-526 082,99 €
- produits de cessions d'éléments d'actifs (cpte 775)		-7 040,40 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés (675)		2 844,72 €
<b>= CAF</b>	<b>40 289,41 €</b>	<b>427 102,11 €</b>

	Fin an N-1	Fin an N
Fonds de roulement :		
en € (4)	1 449 316,08 €	1 687 523,38 €
en mois de fonctionnement ((4) / charges mensuelles)	3,22	3,66
Besoin en fonds de roulement	996 008,91 €	998 873,98 €
Trésorerie	453 307,17 €	688 649,40 €
		Variations en N - an (N-1)
		238 207,30 €

(\*) y compris les dépréciations des actifs de bas de bilan : stocks, créances, valeurs mobilières de placement.

(\*\*) montant brut transféré au cours de l'exercice

**SOFRACO**

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE

215 rue Samuel Morse,

Le Triade 3 - CS 39529

34961 MONTPELLIER CEDEX 2

Siret : 333 464 030 00027



## Indemnités des personnels

Nom de l'établissement : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers

Réalisation budgétaire (Année) : 2018

Type d'indemnités	Montant en €
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	163 158,89 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectif ou de résultat)	
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels	42 489,89 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	
<b>TOTAL</b>	<b>205 648,78 €</b>

## Frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation

Nom de l'établissement : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers

Réalisation budgétaire (Année) : 2018

Montant en €	Compte 6254 : Déplacements	Compte 62564 Missions (Repas + hébergement)	Compte 6257 : Réception	Compte 6258 : Frais de représentation
Président	2 522,87 €	808,31 €		
Bureau hors Président	1 475,98 €		1 114,40 €	
Membres élus hors bureau	3 635,69 €			

## Indemnités de fonctions et vacations (compte 653)

Chambres :

Nom de l'établissement : Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Gers

Réalisation budgétaire (Année) : 2018

Montant en €	Indemnités de fonctions	Vacations
Président	19 506,24 €	
Trésorier	3 751,20 €	
Bureau hors président et hors trésorier		1 781,82 €
Dont président de section si CMAR	- €	
Membres élus hors bureau		10 198,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>23 257,44 €</b>	<b>11 980,31 €</b>

## SOFRACO

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES  
ET D'EXPERTISE COMPTABLE  
215 rue Samuel Morse,  
Le Triade 3 - CS 39529  
34961 MONTPELLIER CEDEX 2  
Siret : 333 464 030 00027